

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 novembre 2017

RECHERCHE ET EXPLOITATION DES HYDROCARBURES - (N° 370)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE11

présenté par
Mme de Lavergne, rapporteure

ARTICLE 4

À l'alinéa 12, après le mot :

« équilibrage »,

insérer les mots :

« des réseaux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel